

MA/DR/NG  
Elus

*Le Président,*

Aix-en-Provence, le

***A l'attention de Mesdames et  
Messieurs les Maires et Présidents  
des Etablissements Publics***

**Objet : Proposition d'adhésion au contrat d'assurance statutaire**

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue

De nombreuses collectivités du département ont souscrit, dans le cadre d'un contrat groupe géré par le CDG13, un contrat d'assurance couvrant les risques statutaires de leurs agents (décès, invalidité, maladie...) et dont l'échéance arrive à terme le 31 décembre 2010.

A l'occasion de la renégociation du contrat, vous avez l'opportunité d'y adhérer.

En effet, les dispositions de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986, **vous permettent de nous donner pouvoir** de souscrire pour votre compte un contrat d'assurance couvrant les risques statutaires de vos agents.

Ainsi, eu égard à la complexité de la mise en concurrence de vos contrats, nous vous proposons de conclure pour votre compte une telle police d'assurance couvrant les risques statutaires de votre personnel, en nous soumettant bien évidemment au formalisme prévu par le Code des marchés publics.

Par conséquent, nous vous invitons à prendre une délibération (Cf. modèle joint au courrier) nous autorisant à souscrire un tel contrat pour votre compte et de nous retourner la fiche statistique jointe, dûment remplie. Cela vous permettra d'une part de vous dispenser d'organiser une procédure de mise en concurrence et d'autre part de protéger votre collectivité avec un contrat mutualisé en totale adéquation avec le statut.

**Nous tenons à vous préciser que, si au terme de la consultation, les conditions obtenues ne vous convenaient pas, vous aurez la faculté de ne pas signer l'avenant d'adhésion au contrat.**

En d'autres termes, la délibération que vous pourriez nous fournir, ne vous engage en aucun cas de manière définitive.

Nous vous remercions de nous faire parvenir les documents précités **avant le 15 avril 2010**.

En effet, nous devons organiser la consultation le plus rapidement possible, afin que le marché puisse être attribué avant la fin du mois d'octobre et que vous puissiez prendre votre décision sereinement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments dévoués.

Michel AMIEL

*PJ : Projet de délibération et fiche statistique des quatre dernières années*